

Solidarité avec l'Ukraine Soutien au peuple ukrainien

- ✓ **Répertorier les hébergements**
- ✓ **Recenser les traductrices/teurs**
- ✓ **Gérer les dons**
- ✓ **Organiser la collecte**



La Préfecture nous préconise :

- **de répertorier les chambres ou logements disponibles pour l'accueil des familles ukrainiennes réfugiées,**
- **de recenser les personnes bilingues qui pourraient faciliter ces accueils et aider à la communication.**

Merci de vous faire connaître en mairie au 01 60 12 08 03

Besoins recensés par l'ambassade d'Ukraine en France :

▪ **Linge**

Couvertures thermiques Plaid - Duvets Oreillers Sacs de couchage Serviettes Vêtements enfants et adultes Serviettes en microfibre

▪ **Produits d'hygiène**

Gel douche, savon Shampoing Dentifrice Brosses Couches Serviettes en papier Antiseptique - Alcool Masques réutilisables et jetables

▪ **Petit matériel**

Vaisselle réutilisable Piles Bougies Torches Tentes Lits de camp

▪ **Denrées non périssables**

Eau - Lait Aliments instantanés Conserves Pâtes – Riz Lait infantile Lingettes bébé Barres énergétiques Fruits secs, noix Céréales instantanées

....

Les dons des communes seront regroupés à la CCPL et acheminés par la Protection Civile et la Croix Rouge française. Vos dons, placés dans un ou des cartons, seront séparés par catégories en isolant les denrées alimentaires non périssables et les autres produits. Le contenu de chaque carton sera listé sur une étiquette accrochée à l'extérieur du carton.

Permanences pour le dépôt des cartons de dons :

- **au foyer rural les mardis et jeudis matin de 8H30 à 9H30**
- **en mairie les jeudis soir de 18H à 19H et les samedis de 11H à 12H**

Merci d'avance pour votre mobilisation !

le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand et le comité de rédaction

Création et réalisation : Estelle Guyot

Editeur : Mairie de Gometz la Ville - 91400 Gometz la Ville